

Réunion annuelle des clubs CycloSPORT 2016

Additifs au Règlement Départemental

Document n°3

Textes in extenso des clubs	Réunion CTD + clubs
<p>Pour éviter les coups de frein</p>	
<p>Montée automatique lors d'une supériorité manifeste. Montée automatique si freinage manifeste lors d'une arrivée (c'est déjà le cas mais peu pratiqué).</p>	<p><u>Pas de sondage</u> auprès des clubs car cela est prévu au Règlement départemental</p> <p><i>Remarque des clubs présents</i> – Lors de la course d'Appoigny, les coups de frein ont été évidents et n'ont pu échapper aux commissaires qui n'ont rien fait, donc pas assumé complètement leur fonction.</p> <p>Il a été fait remarquer que les commissaires ne peuvent être rivés sur leur feuille de pointage et voir toutes les irrégularités et qu'il serait utile que les coureurs prennent également leurs responsabilités en signalant ces faits aux commissaires qui les noteront sur la feuille de classement ou adresseront un rapport à la CTD.</p> <p><i>Donc sur ce sujet, commissaires et coureurs doivent travailler conjointement.</i></p>
<p>Permettre la descente automatique, dans la catégorie immédiatement inférieure, l'année suivante lors d'une montée dans la catégorie supérieure pour les compétiteurs de plus 55 ans, quelque soit ses résultats. Ceci se pratique déjà dans certains comités.</p>	<p>Proposition irrecevable (non respect du Règlement National)</p> <p>Il faut cesser de prendre pour exemple les rares départements qui enfreignent les règlements.</p>
<p>Revoir les conditions de changement de catégorie :</p> <p>Plutôt qu'une montée directe en 2 après la première victoire, proposer une montée de 3 en 2 sur un capital de 16 points ou 2 victoires</p>	<p>Rien ne prouve que les coureurs ne freineront pas à 15 points.</p>

<p>cela motiverait les compétiteurs à ne plus jouer sur la ligne avec les calculettes. Il est anormal que certains s'arrêtent systématiquement à 23 points en fin d'année.</p> <p>Actuellement le règlement (montée directe après une victoire) apparait comme pernicieux. Nous reconnaissons qu'il a permis la montée rapide de jeunes coursiers qui n'avaient rien à faire en 3° catégorie. Mais de l'autre coté, il a engendré un malaise chez des coursiers « moins jeunes » qui ont eu peur de monter après seulement une victoire. En effet, le vélo est un sport qui comprend plusieurs aléas lesquels font qu'il est possible de gagner une course sur un parcours non exigeant sans faire montre de supériorité sur ses adversaires, alors que les points obtenus sur plusieurs courses sont un bon indicateur du niveau sportif d'un coursier.</p>	<p>Sondage – Montée de 3^e en 2^e catégorie sur 16 points.</p> <p>Pour : 11</p> <p>Abst. : 1</p>
<p>Prendre en compte les courses UFOLEP effectuées dans les départements limitrophes pour descente de catégorie.</p>	<p>La CTD a expliqué son avis défavorable.</p> <p><i>Comment connaître la valeur réelle d'un coureur si on ne le voit pas dans le département ? Comment prouver qu'il ne freine pas à l'extérieur pour faire valoir de mauvais résultats ? Sur quels critères la CTD jugera-t-elle alors que les commissaires icaunais donnent leur avis sur les feuilles de classement? Incitation à aller courir à l'extérieur.</i></p> <p><u>Compte tenu de l'argumentation présentée, les clubs ont jugé inutile de soumettre cette question au sondage.</u></p>
<p>Pondérer ces deux propositions par une prise en compte de l'âge des compétiteurs.</p>	<p>Proposition irrecevable (non respect du Règlement National)</p>
<p>Autoriser les GS à participer au France route et CLM dans la mesure où le quota de coureurs n'est pas atteint pour la catégorie d'âge concernée. Dans la mesure où les autres conditions nécessaires à cette participation sont remplies. Cela permettrait de remotiver les coureurs et d'avoir</p>	<p><u>Sondage auprès des clubs suite au débat – Il est évident que la participation au National route n'est pas envisageable pour les GS compte tenu du fait qu'ils devront courir avec des « 1^e catégorie ».</u></p>

<p>d'avantage de compétiteurs aux championnats départementaux et régionaux. Ce serait également beaucoup plus motivant pour tous d'avoir une délégation étoffée pour participer au France.</p>	<p><i>Cette demande se limite aux GS qui voudraient participer (s'ils remplissent les conditions de sélection) au National de CLM.</i></p> <p>Pour - 12</p>
<p>Dans le même esprit, permettre à ceux qui n'ont pas de commissaire de participer à ces championnats.</p> <p>Pour cela :</p> <p>Imposer aux clubs ayant moins de structure, de fournir un certain quota de signaleurs aux clubs organisateurs.</p>	<p>La CTD avait émis un avis défavorable car elle estime que c'est un encouragement à la consommation, sans contre partie. Il est dommage que certains comptent sur le dévouement des autres sans se sentir concernés par la nécessité de renouveler le collège des commissaires, certains d'entre eux sont en fonction depuis 1986 !</p> <p><i>Proposition de l'assemblée - Les clubs qui n'ont pas de commissaire (mais qui organisent) pourront avoir des sélectionnés aux Nationaux à condition d'apporter leur aide aux clubs organisateurs.</i></p> <p>Pour – 10</p> <p>Abst – 2</p> <p><i>Remarque – Désormais, seuls les clubs qui n'organisent pas ne pourront prétendre à avoir des sélectionnés.</i></p>
<p>Organiser des épreuves de CLM dans l'Yonne. Peut être en la combinant avec une épreuve sur route comme cela se pratique dans l'Aube ?</p>	<p>Avis favorable de la CTD car :</p> <p>La CTD ne demande pas mieux que d'avoir davantage de courses dont des CLM... mais ce sont les clubs qui doivent organiser. Qui est volontaire pour proposer de nouvelles épreuves ?</p> <p>Le CLM a perdu ses adeptes depuis l'utilisation de vélos sophistiqués « Spécial CLM » que la plupart des coureurs ne possèdent pas (pour des raisons personnelles que nous n'avons pas à juger).</p> <p>Or, chacun sait que ceux qui participent avec un vélo classique sont défavorisés.</p> <p><u>Solution pour relancer le CLM au niveau départemental</u> : que tous les coureurs courent avec</p>

	<p>le même vélo classique. Ceux qui ont un vélo de CLM vont-ils accepter ?</p> <p>Sans effort de chacun d'entre nous, il est difficile de faire avancer les choses.</p> <p><i><u>Conclusion des débats</u> – Refus de la proposition de demander à tous les cyclistes de participer avec le même type de vélo classique.</i></p> <p><i>Attendons les volontaires pour organiser des CLM.</i></p>
<p>Ouvrir les courses UFOLEP aux non licenciés à la condition qu'ils fournissent un certificat médical.</p>	<p>Proposition irrecevable (non respect du Règlement APAC et par voie de conséquence du Règlement national)</p>
<p>Organiser des courses avec un départ commun afin de permettre aux compétiteurs de se jauger dans la catégorie supérieure. Cela permettrait à certains qui hésitent à changer de catégorie, de franchir le pas. Par ailleurs cela pourrait simplifier l'organisation des épreuves.</p>	<p>Proposition irrecevable (non respect du Règlement National)</p>
<p>Etablir les calendriers route, VTT et cyclo en se concertant avec les autres fédérations (FFC, FSGT) afin de ne pas avoir de chevauchement ni de trou dans le calendrier. Tout le monde s'y retrouverait, l'organisation coûte chère et ce n'est pas motivant quand les pelotons sont maigres.</p>	<p>Avis favorable de la CTD car :</p> <p>Dès 2013, la CTD.Cycloport avait lancé un appel pour essayer d'éviter la concurrence de dates entre le cycloport et le VTT dans l'Yonne mais cela a été impossible (refus de certains clubs ; dates inamovibles ... par tradition).</p> <p>Comment y parvenir entre fédérations qui ont des objectifs différents quand on n'est pas capable de s'entendre au sein de l'Ufolep? Chaque club a de bonnes raisons de ne pas vouloir libérer sa date.</p> <p>Le délégué départemental, suite à la réunion du 08 juin 2016, devait gérer ce problème. Il présentera sans doute les conclusions lors de la réunion du 29 octobre. Attention ! les clubs seront-ils prêts à laisser leur(s) date (s). Lors de la mise en place du calendrier 2017, l'occasion va être donnée de voir la bonne volonté de chacun pour une meilleure répartition des épreuves sur la saison.</p> <p>N.Durand a géré et réglé le problème avec l'Ufolep.21. (pour la course d'Avallon et celle de</p>

	<p>Tonnerre... mais celle-ci n'aura pas lieu !).</p> <p><i>La Présidente du Comité informe l'assemblée que des pourparlers sont en cours avec la FFC.</i></p> <p><i>Attention à ce que la fédération dirigeante (qui est prioritaire sur les dates en cas de litige) ne nous laisse pas, comme pour le cyclocross, que quelques dates intéressantes.</i></p>
<p>Boucles de l'Yonne :</p> <p>Peu de participant de l'Yonne, ne faudrait-il pas rentrer cette course dans les critères de sélection pour un France ?</p>	<p>Question non soumise, par oubli.</p>
<p>Rendre plus lisible le fonctionnement de l'UFOLEP et de ses comités. Utilisation d'organigrammes pour améliorer la visibilité et l'attractivité de notre association (valorisation du site internet et affichage sur les réseaux sociaux).</p>	<p><i>La Présidente du Comité fait remarquer qu'à un organigramme peu lisible, compte tenu de la complexité de l'Ufolep qui gère près de 100 activités, est préférable la participation à une soirée d'information sur l'Ufolep, soirée qui permet d'autre part les échanges.</i></p>

Le 30 octobre 2016,

La CTD.CycloSPORT